

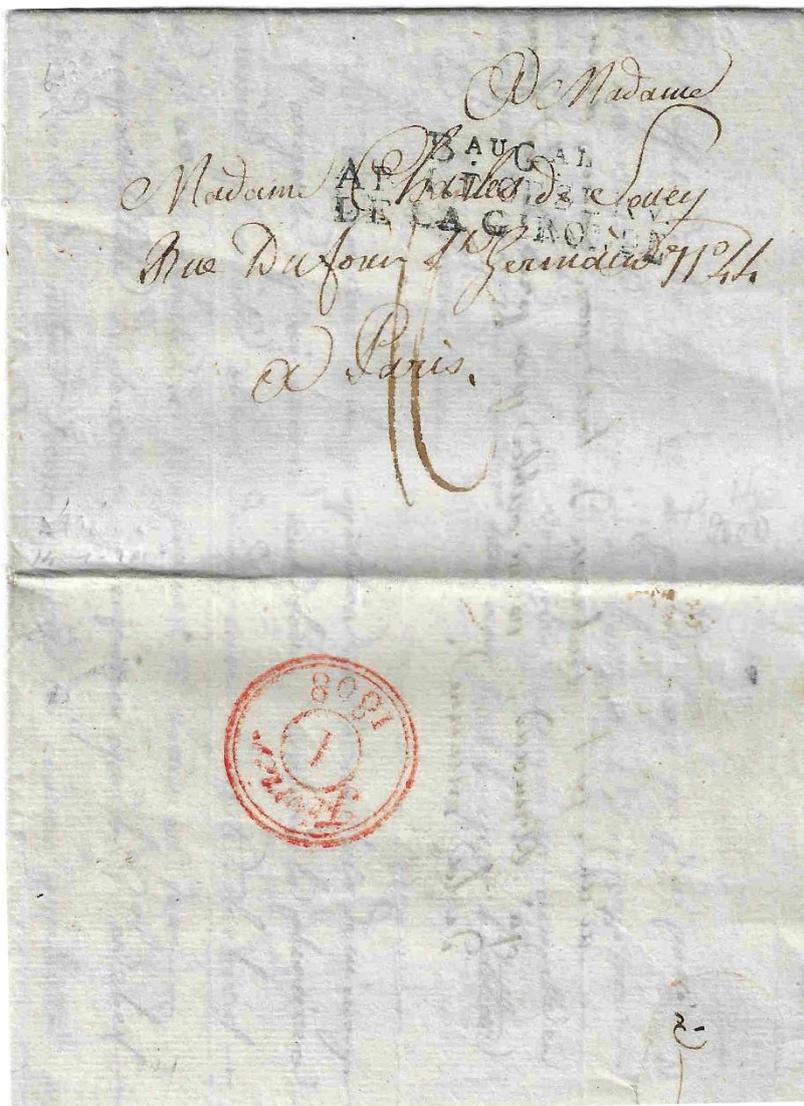
Une lettre de l'armée du Portugal qui contient des informations historiques bien personnelles

Luis FRAZAO

" PIÈCE DU MOIS " DU 6 AOUT 2021

Au début de la présence française au Portugal durant la période napoléonienne, les lettres de l'armée du Portugal sont timbrées du Bureau général de l'armée d'observation de la Gironde comme on le voit sur cette lettre datée de Lisbonne, 14 janvier 1808.

Ces lettres nous ont habitué à découvrir des récits historiques des évènements vécus par les soldats français.



Celle-ci nous rapporte des informations beaucoup plus personnelles. Cette phrase que j'en extrait nous en résume la teneur. C'est un mari qui répond à son épouse : « il ne faut pas me citer des exceptions miraculeuses pour m'appropriier l'enfant dont je ne suis pas le père ».

La suite peut être découverte ci-après :

Lisbonne (D) le Janvier 1606

Je ne saurois t'exprimer, ma chère Joséphine, le chagrin que j'ai éprouvé en lisant dans ta dernière lettre que tu persistois à te croire enceinte, j'avois avant mon départ la certitude que tu ne l'étois pas, et comme je ne vois pas aux miracles, il ne faut pas me citer des exceptions miraculeuses pour m'approprier l'enfant dont je ne suis pas le père. Et la vérité il n'y a pas là de quoi être au miracle, je le sais, mais il ne faut pas dire comme dans ta dernière lettre que la volonté de Dieu soit faite. La Divinité a créé tous les hommes dans le premier homme, depuis ce temps-là elle ne s'en mêle plus. Dis plutôt que le Diable qui se met en tiers dans beaucoup de mariages, en usurpant les droits du mari, peut fort bien s'être mêlé du mien. Quoiqu'il en soit j'ai bien assez d'un enfant gâté, j'avois déjà eu qui il me ressemblerait au moral encore plus qu'au physique, et c'est le plus grand malheur qui puisse lui arriver si l'on ne réprime pas l'impétuosité de son